

28

R/TP 220p
Pour compte rendu.

Extrait de la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*,
t. II, n° 2, 1923.

Les livres xylographiques du XV^e siècle

par Auguste Vincent

Le « *Spirituale pomerium* »

(Bruxelles, Bibliothèque royale. ms. 12070)

On sait quel intérêt s'attache au groupe des livres xylographiques européens (xv^e-xvi^e siècle), tant à cause de leurs caractères intrinsèques que pour leurs rapports avec les débuts de l'imprimerie. Beaucoup de bibliographes vont jusqu'à en faire les prototypes des livres typographiques (théorie qui n'est du reste ni nécessaire au point de vue logique ni établie historiquement).

La chronologie de ces livres est encore mal fixée. Les dates certaines sont rares; elles se rencontrent surtout vers le déclin du xv^e siècle. On se rabat le plus souvent, pour arriver à quelque précision, sur des considérations typologiques; celles-ci, laissant un grand jeu à l'interprétation personnelle, n'ont pas jusqu'à présent mené à des résultats définitifs.

Dans ces conditions, toute indication fournie par une méthode objective présente une utilité considérable.

Nous nous proposons ici de reprendre la question du *Spirituale pomerium*. Les traités spéciaux les plus réputés expriment, sur le caractère de ce livre et sur la date de sa composition, des opinions divergentes. Mais ils ne paraissent pas avoir tenu compte de tous les éléments dont nous disposons, et grâce auxquels on peut formuler certaines conclusions qui doivent être admises par tous.

* * *

Bibliothèque Maison de l'Orient



139802



L'ouvrage dont il s'agit appartient à la Bibliothèque royale de Belgique, où il porte le n° 12070 de la collection des manuscrits (1). Il fut acquis en 1834, avec 700 autres manuscrits, des héritiers du baron Le Candèle, d'Alost. Il compte 25 feuillets de papier, de format petit in-folio (275 × 210 millim.), portant une écriture du xv^e siècle. Au verso du fol. 1, à la suite de la préface, se trouve l'indication du titre de l'ouvrage et du nom de l'auteur : *Editum est hoc Spirituale pome ium per fratrem Henricum ex Pomerio* (2) *canonicum regularem professum in monasterio beate Marie Viridis vallis* (3). C'est un opuscule de théologie mystico-ascétique, divisé en douze chapitres; chacun de ceux-ci commence par une gravure pourvue de plusieurs inscriptions, et d'un texte de trois lignes placé dans la partie inférieure, le tout gravé sur un seul bois, et pourvu d'un encadrement d'environ 125 × 125 millim. Les douze gravures, numérotées .j. à .xij, sont tirées au moyen d'une encre noirâtre sur des morceaux de papier séparés, lesquels ont ensuite été collés sur le cahier formant le ms 12070. A la fin du traité se trouve la mention : *Explicit spirituale pomerium editum anno domini m^o cccc^{mo} xl^{mo}*. Le petit volume ne porte aucune indication d'origine.



Passons rapidement en revue les principales théories émises au sujet de ce curieux opuscule.

Pour B. C. Dumortier (4), ce manuscrit aurait été écrit en 1440; les gravures seraient dues, comme le texte, à Henricus ex Pomerio, moine de Groenendael.

(1) *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale des ducs de Bourgogne* [par F. J. F. MARCHAL]. Tome premier. Bruxelles, Muquardt, 1842, in-1^o, p. 242 : « date : XVI d/3 ». — J. VAN DEN GHEYN. *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*. Tome troisième. *Théologie*. Bruxelles, Lamertin, 1903, in-8^o, p. 328, n° 2179 : « xv^e siècle ».

(2) Henricus ex Pomerio, ou, comme on dit d'ordinaire, Henricus Pomerius, mort en 1469, est un des auteurs célèbres de la Congrégation de Windesheim. Voyez notamment *Analecta Bollandiana*, IV, 1885, p. 257 et ss.

(3) Prieuré de Groenendael, commune de Hoeylaert (Brabant), dans la forêt de Soignes.

(4) *Bulletins de l'Académie royale des Sciences et des Belles-Lettres de Bruxelles*, 1841, t. VIII, 2^e partie, p. 480.

En 1864, L. Alvin publia, dans les *Documents iconographiques* (1), un bon fac-simile des pages principales du livre, accompagné d'une étude approfondie. Le *Spirituale pomerium* est, selon lui, le monument le plus ancien de la xylographie auquel on puisse attribuer avec une certitude à peu près complète une date (1440), un lieu de provenance (Groenendael), un nom d'auteur (Pomerius). Les gravures ont été bien certainement exécutées pour et peut-être même par l'auteur du texte. Pomerius a été un novateur. Il est possible qu'il y ait eu d'autres éditions (2), la première étant peut-être antérieure de vingt ans à celle-ci (3).

Holtrop, dans ses *Monuments typographiques* (4) fait sienne la théorie générale d'Alvin, en lui donnant un caractère plus affirmatif : « Il est très probable que les gravures ont été faites vers le même temps que le manuscrit, et ce *Pomerium* peut par conséquent être regardé comme le premier livre xylographique qui porte une date certaine et qui ne laisse pas de doute sur son origine flamande (p. 10). »

Acquoy, en 1876, dans son ouvrage encore classique sur la Congrégation de Windesheim (5), se range au même avis. Le texte a été écrit par Pomerius en 1440 d'après les 12 gravures.

(1) *Documents iconographiques et typographiques de la Bibliothèque royale de Belgique. Fac-similés photo-lithographiques avec texte historique et explicatif...* Bruxelles, Muquardt, 1877, in-f°. L'ouvrage avait été publié en livraisons; la première, celle qui nous occupe ici, est de 1864.

(2) Alvin est tenté de traduire *editum* par « édité », au sens que ce mot a maintenant (p. 11).

(3) Alvin, après avoir émis une série d'hypothèses qui lui paraissent fort séduisantes, a du reste soin d'ajouter : « Nous nous abstenons de prononcer un jugement définitif... Nous demandons que l'instruction se poursuive, que de nouveaux témoins soient entendus; nous espérons que notre publication en provoquera d'autres, et que de la sorte la lumière se fera (p. 11, col. 2). »

(4) *Monuments typographiques des Pays-Bas au XV^e siècle. Collection de fac-similés d'après les originaux conservés à la Bibliothèque royale de La Haye et ailleurs.* La Haye, M. Nijhoff, 1868, in-f°, p. 9 et pl. 7 (122) a. Cette planche reproduit la gravure iij du *Spirituale pomerium*.

(5) *Het klooster te Windesheim en zijn invloed.* Uitgegeven door het Provinciaal Utrechtsch genootschap van Kunsten en Wetenschappen. II. Utrecht, van der Post, 1876, p. 236-237.

C'est W. L. Schreiber qui, en 1895, fait pour la première fois entendre une note nettement discordante (1). Pour lui, la date de 1440 est celle à laquelle le manuscrit original a été terminé; nous n'avons ici qu'une copie.

En 1902, en publiant le volume de texte correspondant au volume de planches de 1895 (2), Schreiber expose plus longuement ses idées. Il n'est pas possible, dit-il, d'admettre que la date de 1440 s'applique à la confection de l'exemplaire que nous connaissons. Le style des gravures nous reporte au moins à trente ans plus tard. Les copies faites dans l'intervalle ont sans doute été illustrées à la main (3).

Wurzbach, en 1906, dans son répertoire bien connu (4), dit que le texte manuscrit n'est que le commentaire des gravures; il rappelle, sans prendre parti, que ces gravures, aux yeux de certains érudits, auraient été faites vers 1440, parce que cette date se trouve sur le manuscrit 12070 (5).

Deux ans plus tard, P. Kristeller (6) affirma nettement que 1440 est la date de la composition du texte, et non celle de la confection du ms. 12070.

Enfin, J.-H. Hessels, l'historien bien connu des débuts de l'imprimerie, reprend en 1911, dans l'*Encyclopaedia Britannica* (7), la question du *Spirituale pomerium* avec

(1) *Manuel de l'amateur de la gravure sur bois et sur métal au XV^e siècle*. Tome septième, contenant la première partie des fac-similés des livres xylographiques. Berlin, Cohn, 1895, in-f^o, pl. LXIV.

(2) *Manuel...* Tome quatrième, contenant un catalogue des livres xylographiques et xylo-chirographiques, indiquant les différences de toutes les éditions existantes, avec des notes critiques, bibliographiques et iconologiques. Leipzig, Harrassowitz, 1902, in-8^o, p. 317 et ss.

(3) A. VAN RENTERGHEM, dans la notice publiée par lui en 1903 : *Pomerio (Henri de ou a), Vanden Bogaerde ou Bogarts (Bibliographie nationale, XVII, col. 525-927)* n'aborde pas la discussion du *Spirituale pomerium*.

(4) A. VON WURZBACH, *Niederländisches Künstler-Lexikon. Auf Grund archivalischer Forschungen bearbeitet*. Erster Band. A.-K. Wien-Leipzig, Halm u. Goldman, 1906, gr. in-8^o, p. 125, col. 2.

(5) Wurzbach, tout en ne se prononçant pas, appuie cette opinion par le fait qu'il la cite seule dans un dictionnaire aussi important que le sien.

(6) Dans son édition de l'*Exercitium super Paternoster*. Berlin, 1908, in-f^o (*Graphische Gesellschaft, VI*).

(7) *Eleventh edition*, vol. XXVII, Cambridge, University Press, 1911, in-f^o art. *Typography, I, History of typography*, p. 509, col. 2; p. 542, col. 1.

quelque détail. Les douze gravures paraissent, dit-il, avoir été publiées originairement en un livret xylographique séparé (1); il place donc cette suite parmi les *Blockbooks* originaires des Pays-Bas (n° 9 du groupe, p. 513, col. 1). D'autre part, dans le ms. 12070, les gravures sont collées dans un cahier de papier, et un commentaire manuscrit, dit Hessels, y est ajouté; c'est pourquoi il place ce ms. 12070 parmi les *xylo-chirographes* des Pays-Bas (n° 5 du groupe, p. 512, col. 1). Il combat l'opinion de certains bibliographes, selon lesquels les gravures, à en juger par leur style, ne pourraient guère être antérieures à ± 1470 (2) et la date de 1440 serait celle de l'original, actuellement perdu, date que le copiste aurait répétée par inadvertance (3). Pour Hessels, la date de 1440 est bien celle de la confection du ms. 12070; elle est, dit-il, pour la série des *xylo-chirographes* connus, la première date certaine, la seconde et dernière étant celle de 1461, portée à la main sur une édition *xylo-chirographique* du *Speculum* (n° 9 et dernier de Hessels).

* * *

La première chose à remarquer, avant de passer au crible ces multiples affirmations, c'est qu'il existe à la Bibliothèque royale de Belgique un second manuscrit du *Spirituale pomerium*; ce manuscrit ne semble pas avoir été utilisé par les érudits dont nous venons de résumer les travaux.

Cette copie porte le n° 2769 de la collection des manuscrits (4). C'est la quatrième pièce (f. 110-126) d'un recueil (nos 2766-2770; certaines parties sont en papier, d'autres

(1) Hessels rappelle, mais sans le citer textuellement, le passage de Dumortier (*Bull. Acad.*, 1814, VIII, § 2, p. 480) : « Le manuscrit dont il s'agit contient douze xylographes numérotés 1 à 12, qu'on trouve quelquefois réunis en un petit volume ». — Dumortier a-t-il vu de ces livrets? Étaient-ils réellement si peu rares à son époque? Il est regrettable qu'il n'ait pas précisé.

(2) V. ci-dessus Schreiber, en 1902.

(3) Nous ignorons qui a pu formuler cette dernière remarque, qui indiquerait une ignorance considérable des usages des copistes du xv^e siècle.

(4) [MARGHAL.] *Catalogue...*, 1, 1842, p. 56 : « date : 1440 ». — J. VAN DEN GHEYN. *Catalogue... Tome deuxième. Patrologie*, 1902, p. 493, n° 1180 : « xv^e siècle ».

en parchemin) de 181 folios, provenant du monastère de Saint-Marie de Bethléem, près de Louvain (1). Écrit sur papier de format in-8° (215 × 145 millim.), ce manuscrit ne contient pas de gravures. A la fin (f. 126^r), on lit : « *Explicit pomerium spirituale editum anno x^lo.* » Au recto du premier feuillet de garde du volume, une note d'une écriture de la fin du xv^e ou du début du xvi^e siècle énumère les différentes pièces dont est composé le recueil. La partie qui nous intéresse est désignée ainsi : *Pomerium spirituale fratris henrici ex pomerio.*

De l'examen et de la comparaison de ces deux volumes (ms. 2769 et ms. 12070), les conclusions suivantes s'imposent à nous concernant la date de 1440, le texte original écrit par Pomerius, ainsi que la forme sous laquelle nous le connaissons, et les douze gravures.

* * *

Date de composition. — La date de 1440 est celle de la composition, par Pomerius, du texte original.

Il peut paraître oiseux de s'appesantir sur ce fait ; mais on comprendra, après la lecture des théories résumées ci-dessus, qu'il est nécessaire de résoudre une fois pour toutes cette question sur laquelle d'excellents érudits essaient de bâtir une chronologie évidemment caduque.

La preuve décisive, c'est que le deuxième manuscrit (2769), on vient de le voir, donne la même date ; on ne prétendra pas que lui aussi a été confectionné en 1440.

Du reste, le simple examen du ms. 12070 en lui-même conduit immédiatement à la même conclusion. Ce manuscrit donne le nom de l'auteur (ce que ne fait pas le ms. 2769 ; ce nom n'a été indiqué que sur le feuillet de garde du recueil dont le manuscrit fait partie) : ce simple fait prouve que ce n'est pas là l'original écrit par Pomerius, dont tous les biographes se plaisent à vanter l'humilité ; la plus grande modestie était du reste de règle chez les chanoines réguliers, à qui la vanité d'auteur était parfaitement inconnue.

(1) Annotations du xv^e siècle sur le premier fol. de garde, et au verso du fol. 181 ; note du xvii^e siècle au recto du fol. 2.

Quant au terme *editum*, est-il besoin de rappeler qu'il signifie simplement « mis au jour », « composé », « terminé »? L'emploi de ce mot dans ce sens est courant au xv^e siècle tant dans les imprimés que dans les manuscrits (1).

Le texte. — Nous sommes en présence de trois versions du texte de Pomerius. Désignons, pour la commodité, le n^o 2769 par A, le texte manuscrit du n^o 12070 par B, et les douze gravures du n^o 12070 par C.

C est très fragmentaire. Le texte de Pomerius y est représenté par l'inscription invariable : *Gracias ago tibi domine deus* et par les trois lignes placées au bas de chaque gravure.

A et B concordent dans l'ensemble. Ils forment un ouvrage d'une certaine étendue, comprenant une préface et douze chapitres.

A la fin de chaque chapitre, B a une prière d'une dizaine de lignes, qui ne se trouve pas dans A. Il y a lieu de croire que c'est le copiste de B qui a introduit ces prières, car il avait d'abord oublié la dernière; ayant terminé le texte, il avait également transcrit l'explicit : *Explicit spirituale pomerium editum anno domini m^o cccc^{mo} xl^{mo}*. Ce n'est qu'alors qu'il a ajouté la prière (8 lignes; en marge, d'une écriture postérieure, le mot *Oratio*), et a cru devoir renouveler l'explicit : *Explicit ut supra spirituale pomerium editum et completum Anno domini m^o cccc^{mo} xl^{mo} deo gratias*. Une note marginale avant le premier explicit indique que c'est là que doit se placer la prière écrite plus bas (*Hic pertinet oratio sequens*).

La préface n'est la même dans A et B qu'à partir des mots : *Duodecim sunt hore diei* (encore y a-t-il de fortes différences dans les lignes suivantes).

Dans A, le début place d'emblée le lecteur dans l'atmosphère mystique; celle de B semble écrite à l'usage de

(1) En 1440, Pomerius était aumônier du couvent des chanoinesses régulières du Val-Sainte-Barbe, à Tirmont (il y fut en fonctions de 1432 à 1445). Si le ms. 12070 dit : *Editum... per fratrem Henricum ex Pomerio canonicum regularem professum in monasterio beate Marie viridis vallis*, cela ne veut pas dire, comme Alvin l'a cru, que Pomerius a composé ce livre quand il était à *Gronendael* (c'est-à-dire ou bien entre 1412 et 1421, ou bien en 1431-1432).



personnes qui ont besoin de se voir bien expliquer tous les détails : *In hoc spirituale pomerio anima devota instruitur per quem modum...* ; il est bien spécifié que les mots *Duo-decim sunt hore diei* sont tirés de l'Évangile.

B est un manuscrit très négligé ; il est rempli de fautes, d'omissions, de confusions, qui ont été corrigées par le rubricateur.

De plus, le texte y a subi de sérieux remaniements. Tandis que A a régulièrement l'ordre le plus logique dans les énumérations (v. chapitres 5 et 8, par exemple), le texte le plus clair, la forme la plus élégante, B remplace volontiers les mots un peu savants par d'autres plus simples (chapitres 9 et 11, par exemple) ; il ajoute des mots inutiles qui alourdissent l'expression (notamment préface, et chapitres 4, 6, 7, 11).

A et B, abstraction faite de différences d'ordre secondaire, sont d'accord contre C dans la majorité des cas. Toutefois, B effectue, dans la triple énumération reprise par C, des interversions considérables (numéros 5, 6, 7, par exemple, où A et C sont d'accord). On remarque également des interversions dans C, contre A-B (nos 8, 9). Quant aux numéros 10 et 11, sensiblement identiques dans A et dans B, ils sont entièrement transformés dans C.

Il résulte de ces constatations que nous sommes en présence de trois traditions différentes (C influençant d'ailleurs légèrement B à certains endroits) (1).

A représente le mieux le texte original de Henricus ex Pomerio.

B est retouché. Il prend la forme d'un manuel de piété. Il a moins d'allure. Il popularise ; il enveloppe ; il alourdit ; il précise les détails les plus inutiles ; il a le ton de la dévotion. Chez lui, l'œuvre du célèbre religieux a subi l'action d'une mentalité inférieure.

Quant à C, il est, pour les trois lignes placées au bas de chaque planche, tiré du texte étendu dont nous connaissons

(1) Cela se comprend, puisque le copiste de B écrivait en ayant C sous les yeux. Tandis que A dit : *Prima virgo, Secunda virgo*, B, pour les numéros 1 et 2, dit : *Hec prima virgo, Hec secunda virgo*. Pour les chapitres suivants, il a cessé d'être logique, et a conservé l'expression traditionnelle.



les copies A et B. Il est impossible d'admettre que A et B représentent un *commentaire* écrit d'après les gravures et développent le texte qu'elles donnent ; tout prouve que les gravures dérivent du texte étendu.

C a plus de rapports avec A qu'avec B. S'il se rapproche parfois de B, c'est en partie que chez lui aussi se manifeste une certaine tendance à la simplification ; bien explicable d'ailleurs. Les extraits devant, dans les gravures, être portés sur un espace limité, la déformation de certains textes était inévitable ; d'autre part, les gravures s'adressant, par leur caractère même, à un public moins intellectuel que le texte pur de Pomerius, les modifications, dans C, devaient nécessairement avoir lieu dans le sens de la simplicité et de la banalité.

La série des douze gravures constitue un tout complet. Elle paraît avoir été primitivement destinée à l'affichage (dans la cellule des religieux, par exemple) plutôt qu'à la confection de livrets.

A un moment donné, un scribe, faisant une nouvelle copie du texte, a appliqué, en tête de chaque chapitre, la gravure correspondante. On ne peut donc appeler, à proprement parler, le ms. 12070 un livre « xylo-chirographique » dans le sens que l'on donne ordinairement à ce terme : le texte manuscrit n'est pas en effet le commentaire des gravures.

Date de la copie 12070. — Le seul indice relativement précis concernant la date à laquelle fut confectionné le ms. 12070 est fourni par le filigrane du papier. C'est une arbalète de 61 × 30 millimètres, les pontuseaux étant distants de 40 millimètres. Ce dessin — peu fréquent — est très voisin du n° 726 de Briquet⁽¹⁾ et surtout du n° 174 de Midoux et Matton⁽²⁾. Ce dernier numéro est signalé de 1448 à 1452, dans les archives de l'Hôtel-Dieu de Soissons, dans celles de Roucy, de Laon, de Saint-Quentin. Briquet signale son n° 726 à Troyes en 1447, et des variétés du

(1) C. M. BRIQUET, *Les filigranes...* Tome premier, A.-Ch. Paris, Picard, 1907, in-f°.

(2) ÉTIENNE MIDOUX ET AUGUSTE MATTON, *Étude sur les filigranes des papiers employés en France aux XIV^e et XV^e siècles.* Paris, Dumoulin et Claudin, 1868, in-8°.

même type à Paris de 1448 à 1454, à Leyde en 1448, à Troyes en 1449-1450, à Noyon en 1449, à Rouen en 1451, à Utrecht de 1451 à 1457, à Colmar en 1453, à Argences en 1455. On sait que l'on ne peut tirer, de l'emploi d'un filigrane, que des considérations assez vagues; le relevé des dates authentiques n'est généralement, on le conçoit, pas complet; le papier a pu être gardé plus ou moins longtemps avant d'être utilisé. On ne s'aventurera pas trop en disant que le ms. 12070 peut avoir été écrit une dizaine d'années ou plus après la composition du texte (1440).

Les gravures. — Elles sont antérieures à la confection du ms. 12070 d'un laps de temps qu'il est impossible d'évaluer. Les encadrements sont assez fort détériorés à certains endroits; les bois paraissent donc avoir servi à tirer beaucoup d'épreuves.

Il n'y a pas la moindre raison d'attribuer ces gravures à Henricus ex Pomerio. Tout au contraire; car elles estroignent souvent maladroitement le texte dont elles donnent une déviation pieuse.

Nous ajouterons, bien que ce qui suit ne découle pas des constatations faites plus haut, qu'on ne peut étudier ces douze gravures à part; elles se rattachent à un groupe de gravures sur bois, isolées ou en série, présentant sensiblement les mêmes caractères principaux ⁽¹⁾. Il y a là toute une tradition, maintenue par un seul atelier ou par plusieurs. Rien n'indique qu'il s'agisse d'un atelier des chanoines réguliers, bien que ce ne soit pas impossible; d'ailleurs, l'influence de ces religieux se manifeste dans la classe de gravures dont nous parlons. Certains indices semblent montrer qu'il faudrait chercher l'atelier ou les ateliers dans la région de Louvain. Mais ceci sera examiné ailleurs.

* * *

Résumons en quelques lignes les principales conclusions négatives et positives auxquelles nous sommes arrivés.

(1) On peut signaler, mais sans en tirer aucune conclusion, le fait que le ms. 12070 se termine par deux feuillets (A-b) de la *Bible des pauvres*, qui est visiblement apparentée au *Spirituale pomerium*; comme la reliure est moderne, nous ne savons depuis quand ces feuillets accompagnent notre ouvrage.

Le texte original du *Spirituale pomerium* a été composé en 1440 par Henricus ex Pomerio, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, aumônier du monastère de chanoinesses régulières du Val-Sainte-Barbe, à Tirllemont.

La version représentant le mieux le texte original est celle du ms. 2769.

Le ms. 12070 est une copie qui peut avoir été écrite entre 1450 et 1460 environ.

Les douze gravures accompagnant cette copie dérivent, illustrations et texte, de l'ouvrage de Pomerius, mais par une autre tradition que le ms. 12070.

Elles ont formé primitivement une suite indépendante, se suffisant à elle-même.

Elles ne sont pas de Pomerius, et n'ont pas été faites pour lui.

Elles ont été gravées après 1440, et non avant cette date.

On ignore dans quel atelier elles furent produites (mais elles s'apparentent à une classe importante de gravures sur bois du xv^e siècle).

AUGUSTE VINCENT.

